

NOS JOIES...



Yonaël AUDINAY
né le 26 janvier
« Fenouille »



Evan DELOISON
né le 8 mars
« Les Gatilles »

BIBLIOTHÈQUE

Le 14 février, les élèves de CP et CE1 sont venus visiter la bibliothèque avec leur enseignante. Ils ont été accueillis par les bénévoles de la bibliothèque. Ils ont pu découvrir les livres qui sont mis à leur disposition. Après avoir écouté une histoire lue par la maîtresse, ils ont choisi quelques livres pour la classe.

Tous les enfants sont invités à une lecture offerte le samedi 8 avril, à 10h00, à la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 9h30 à 11h30. Près de 600 livres « adultes » sont à votre disposition, en prêt gratuit.



A VOS AGENDAS !!

- **Samedi 15 avril : Soirée dansante organisée par l'AS CHANGY**
- **22 et 23 avril : Exposition « Vigne et Vin » organisée par Changy Histoire et Patrimoine**
- **Samedi 22 avril : Concert de Printemps des Copains d'Accord (Salle des fêtes de La Pacaudière)**
- **Dimanche 23 avril : 1^{er} tour des Elections présidentielles**
- **Dimanche 7 mai : 2^{ème} tour des Elections présidentielles**
- **Lundi 8 mai : Concours de pétanque organisé par l'Association Le Sourire d'Eva (Terrain de foot)**
- **Dimanche 14 mai : Poule au riz organisée par le Club de l'Amitié**
- **Jeudi 1^{er} juin : Concours de Boule vétérans organisé par la Boule Changynoise**
- **Fête de la Pentecôte organisée par le Comité des Fêtes :**
 - **Samedi 3 juin : Jambon à la broche et fête foraine**
 - **Dimanche 4 juin : Vide grenier et animation, fête foraine**
 - **Lundi 5 juin : concours de pétanque, fête foraine**
- **Vendredi 9 juin : Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié**
- **Dimanche 11 juin : 1^{er} tour des Elections législatives**
- **Dimanche 18 juin : 2^{ème} tour des Elections législatives**
- **Samedi 17 juin : Repas dansant des classes en 7**
- **Vendredi 30 juin : Concours de pétanque organisé par la chasse communale (Terrain de Foot)**
- **Dimanche 2 juillet : Fête de l'école**



FLASH INFO n°22

Mars 2017

CHANGY



Ce bulletin d'information est le seul document officiel édité par la Mairie, relatant les informations municipales.

ÉLECTIONS 2017 - RAPPEL :

Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 19h00**

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00**

ATTENTION ... COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS (ex-ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique, qui entraîneront une ou plusieurs coupure d'électricité **dans le bourg**, aux dates et heures suivantes (*Informations données par ENEDIS*) :

- **Mercredi 5 avril, de 9h00 à 14h00** : RN 7, impasse de l'Hôpital, La Chaize, Le Crêt, Route d'Arçon, Rue de la Mairie.
- **Jeudi 6 avril, de 9h00 à 12h00** : RN 7, place du Champ de Foire, Impasse du Pigeonnier, rue du Château.
- **Jeudi 6 avril, de 14h00 à 17h00** : RN 7, Place du Champ de Foire, Les Picardières
- **Mercredi 12 avril, de 9h00 à 13h00** : Route des Monts de la Madeleine, Vers Mont

RACCORDEMENT AU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT...

À ce jour, quelques foyers se sont vus installer la prise terminale optique (PTO) par les techniciens de CECELEC.

Comment se raccorder ?

Dans un premier temps, aller sur le site www.thd42.fr et cliquer sur « l'espace raccordement ». Renseigner les informations demandées. Un plan va s'ouvrir à l'écran. Repérer votre habitation. Elle doit avoir un sigle vert (en forme de lame) et non rouge. S'il est vert, cliquer sur le sigle et remplir la demande. Ne pas oublier de valider.

Après votre enregistrement, Cegelec vous contactera par téléphone, pour fixer un rendez-vous. Le technicien étudiera avec vous l'installation de la PTO dans votre logement. Elle sera idéalement placée à proximité d'un téléviseur et obligatoirement proche d'une prise électrique.

Si votre logement est raccordé au téléphone par un câble aérien, la fibre sera installée sur le même support. Si une gaine souterraine est disponible, elle sera utilisée pour passer la fibre. Ces travaux extérieurs de raccordement sont gratuits pour les particuliers, et pris en charge par les collectivités.

En revanche, les éventuels travaux dans le logement sont à la charge du demandeur (gaine pour passer la fibre, perçage de murs...)

Après votre raccordement et dans les mois suivants, les fournisseurs d'accès internet pourront vous proposer leurs offres.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour prévoir la future rentrée scolaire, merci de bien vouloir prendre contact avec Madame Valérie GUYOT, Directrice de l'école, au 04.77.64.18.16, pour inscrire vos enfants **nés en 2014**.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

• Aménagement de l'ancienne RN7

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a retenu les entreprises pour les travaux de terrassement, voirie et réseaux.

L'aménagement de l'entrée Sud et de la rue de la Côte Roannaise jusqu'au carrefour central inclus a été confié à l'entreprise EUROVIA, pour la somme de 538.939,24 € HT.

L'aménagement de l'entrée Nord et de la Rue Philippe Picard a été confié à l'entreprise EIFFAGE pour un coût de 282.988,25 € HT.

Plusieurs subventions ont été accordées à ce jour :

- 1 % paysage et développement : 325.323,00 €
- Conseil départemental de la Loire (COCA) : 22.572,00 €

D'autres subventions ont été sollicitées : auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne, de l'Etat au titre des Amendes de police, du Fonds de Soutien à l'Investissement Local et de la Dotation d'Equipeement aux Territoires Ruraux.

Une réunion publique aura lieu **le Mercredi 12 avril 2017 à 18h30**, à la salle d'animation rurale Maurice Thévenoux.

• Démolition de l'ancienne Poste et du garage communal

Le permis de démolir a été accordé le 24 mars 2017.

L'entreprise de démolition POILANE a été retenue, pour un montant de 20.900,00 € HT. Les travaux devraient débuter avant l'été.

• Déplacement du Monument aux Morts

L'entreprise GOUTAUDIER procédera au déplacement du Monument aux Morts de la Place de l'Eglise, à la Place du Souvenir, courant avril.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars, le traitement des cartes nationales d'identité a changé. La mairie de CHANGY ne prend plus les demandes. Le demandeur devra enregistrer ses empreintes digitales pour obtenir un titre d'identité sécurisé (meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire).

Dorénavant, vous êtes invités à vous rendre à la Mairie de Renaison ou de Roanne pour effectuer cette démarche.

Pour Renaison, vous avez deux possibilités pour faire votre demande de passeport et/ou carte nationale d'identité :

- **Sans rendez-vous** : aux horaires d'ouverture de la Mairie, les lundis, mardis, jeudis entre 8h30 et 12h00 et entre 13h30 et 17h00
- **Sur rendez-vous** : le mercredi de 9h00 à 11h40 et de 14h00 à 16h40, le vendredi, de 9h00 à 11h40 et de 14h00 à 17h40

Il est possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet (www.service-public.fr) afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

Ce dispositif concerne aussi bien **les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.**

COMMUNIQUÉ DU CENTRE DES IMPÔTS DE ROANNE

« Afin de renforcer la qualité de service aux usagers, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire a mis en place, depuis le 1^{er} mars 2017, un nouveau service d'accueil sur rendez-vous pour les questions complexes. Les usagers sont invités à prendre rendez-vous de préférence sur le site impots.gouv.fr (rubrique Contact), ou, le cas échéant, par téléphone ou au guichet du Centre des Finances publiques roannais. »

RECYCLAGE DU MOBILIER...

Roannais Agglomération collecte et valorise les déchets d'éléments d'ameublement, **uniquement sur la déchèterie de La Villette** : Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier, quels que soient le type ou le matériau (chaises, rembourrés, cuisine, literie, meubles vides, jardin).

Plus d'infos du www.aggloroanne.fr



LE CCAS ...

• Fête des Grands-mères

Vendredi 10 mars, 43 mamies ont retrouvé les enfants de l'école à la salle d'animation, pour un après-midi récréatif. Un loto animé par l'équipe enseignante, Madame BLAND et le personnel communal a permis à tous de se retrouver autour d'une activité intergénérationnelle.

Les 6 kg de bugnes cuisinés par les membres du CCAS ont ravi petits et grands. Chaque grand-mère est repartie avec une rose en souvenir de cet après-midi.



• Soirée Théâtre

Samedi 25 mars, l'équipe du CCAS accueillait la section artistique du Club des Plaines du Coteau. Sept acteurs de talent, aidés par leur équipe technique, ont présenté la pièce de théâtre « Toqués avant d'entrer ».

Le CCAS remercie les spectateurs présents, qui ont pu profiter d'une soirée placée sous le signe de la détente et du rire !

